

SYSTÈMES DE SUIVI DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Echanges d'expériences entre OP



Compte-rendu de l'atelier d'échange entre la CAPAD, la FONGS et la LOFEPACO organisé par le CSA du 3 au 6 février 2014 à Bujumbura

AGRICORD



Collectif Stratégies Alimentaires (CSA)

Tél.: +32 (0)2 412 06 60 ;

csa@csa-be.org

www.csa-be.org



CONTENU

Contenu	2
Introduction	3
L'importance du suivi des exploitations familiales par les OP	3
Atelier d'échange entre la FONGS, la CAPAD et la LOFEPACO	3
Les systèmes paysans de suivi des exploitations familiales.....	4
Eléments de définition.....	4
Fonctionnement général	5
Présentation des systèmes mis en place par la FONGS et la CAPAD	7
Le système de suivi des exploitations familiales de la FONGS	7
Contexte de mise en place du système et objectifs.....	7
Modalités du système	7
Le système de suivi des exploitations familiales de la CAPAD.....	9
Contexte de mise en place du système et objectifs.....	9
Modalités du système.....	9
Eléments de réflexion.....	11
L'importance de l'appropriation du système par les différents niveaux.....	11
Type d'appui-conseil.....	11
La durabilité du système.....	11
L'outil informatique.....	12
Quelques contraintes récurrentes.....	12
L'échantillonnage	12
L'analphabétisme	13
Eléments de conclusion.....	14
Annexes	15
Liste des participants.....	15
Programme de l'atelier	15
Fonctionnement des systèmes de la FONGS, de la CAPAD et de la LOFEPACO.....	16

INTRODUCTION

L'importance du suivi des exploitations familiales par les OP

L'appui aux exploitations familiales est essentiel dans la lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Cependant, dans ces pays, les exploitations familiales sont généralement livrées à elles-mêmes, avec un accès quasi inexistant au conseil. Les mouvements paysans, qui œuvrent à la pérennité et au développement des exploitations familiales, font face à de nombreux défis, dont celui d'une gestion efficace de leurs organisations et de des services qu'elles développent, d'un accompagnement rapproché de leurs membres vers une progression de leurs revenus et de leur sécurité alimentaire, ou encore d'un accès à des informations précises et actualisées sur la réalité des exploitations familiale afin de construire un plaidoyer fort.

Le suivi des exploitations familiales mené par les organisations paysannes peut apporter des réponses à ces différents défis. Un suivi régulier peut en effet apporter aux familles un conseil personnalisé et un accès à des services économiques ciblés. En retour, les informations récoltées peuvent permettre aux organisations paysannes de mieux évaluer et cibler leurs actions, améliorer la gestion des opérations économiques et leur apporter plus de crédibilité dans leurs négociations syndicales et politiques. La mise en place d'un système de suivi des exploitations familiales reste néanmoins un challenge au vu des nombreuses contraintes qui se posent en termes de coût, d'organisation, de disponibilité de personnel, de pérennité, de formation des producteurs, ...

Le CSA soutient plusieurs organisations paysannes dans cette démarche. A leur demande, le CSA a réuni trois de ses organisations partenaires (burundaise, congolaise et sénégalaise) pour échanger et se renforcer mutuellement sur ce challenge que représente la mise en place d'un système de suivi des exploitations familiales.

Atelier d'échange entre la FONGS, la CAPAD et la LOFEPACO

Du 3 au 6 février 2013, le CSA a organisé un atelier d'échange entre organisations paysannes sur le suivi des exploitations familiales (EF). L'atelier avait pour objectif principal de renforcer, par l'échange d'expériences, la réflexion stratégique des organisations dans ce domaine. Il s'est tenu à Bujumbura et a réuni des représentants de la FONGS¹, de la CAPAD², de la LOFEPACO³ et du CSA (liste de participants en annexe). Il a permis de discuter des systèmes mis en place par les organisations participantes et en particulier leur contexte de mise en place, les stratégies suivies, les fonctions des systèmes, leur coût et les outils utilisés. Le programme détaillé de l'atelier est fourni en annexe.

Ce compte-rendu vise à capitaliser de manière synthétique les discussions menées pendant l'atelier. Après une restitution de la définition d'un système paysan de suivi des exploitations familiales, telle qu'élaborée par les participants, le document aborde le fonctionnement général d'un tel système puis compare de manière plus détaillée les systèmes de la FONGS et de la CAPAD avant d'approfondir quelques points de réflexion. Ce document est disponible sur le site du CSA⁴.

¹ Fédération des ONG du Sénégal, <http://www.fongs.sn/>

² Confédération des Associations de Producteurs Agricoles pour le Développement au Burundi <http://www.capad.info>

³ Ligue des Organisations des Femmes Paysannes du Congo, <http://www.lofepaco.org/>

⁴ <http://www.csa-be.org/spip.php?article973>

LES SYSTÈMES PAYSANS DE SUIVI DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Éléments de définition

Les participants ont élaboré une définition commune d'un système de suivi des exploitations familiales mis en œuvre par les organisations paysannes (et dès lors caractérisé de « paysan »), et de ses particularités par rapport à un système de suivi non paysan.

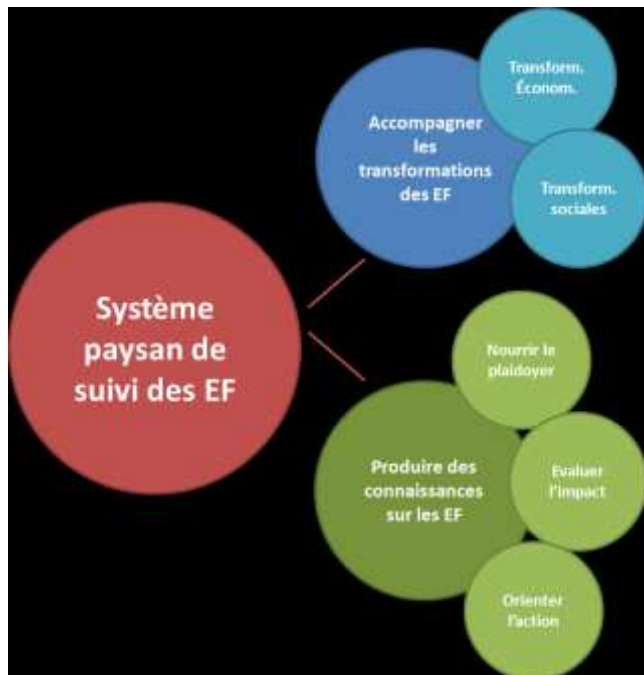
Un système **paysan** de suivi des exploitations familiales peut être défini comme un ensemble de mécanismes et de supports pour la collecte, le traitement et l'utilisation d'informations sur les EF **mis en œuvre par et pour les paysans**.

Un système paysan a pour finalités (i) d'**accompagner les transformations** économiques et sociales des EF et (ii) de **produire des connaissances** sur les EF afin de nourrir le plaidoyer des mouvements paysans, d'évaluer l'impact des actions (des OP, des politiques, d'autres acteurs) et d'orienter l'action des organisations paysannes.

Un système paysan de suivi des exploitations familiales est caractérisé par les éléments suivants :

- il permet l'accompagnement de proximité des EF par des animateurs internes à l'organisation paysanne ;
- il permet la mise en relation des EF avec les services techniques déconcentrés de l'Etat (s'ils existent), les collectivités locales (notamment sur les questions foncières) et les projets locaux;
- il est directement au service des EF ;
- il fait intervenir les différents niveaux de l'organisation paysanne (ancrage paysan, système participatif) ;
- il est maîtrisable par les paysans ;
- les familles qui participent sont volontaires ;
- il est dynamique.

Deux éléments principaux le différencient d'autres types de systèmes de suivi (non paysans) : il est directement utile et utilisable aux différents niveaux de l'organisation paysanne (EF, groupements, fédération) et il est financièrement accessible.



Fonctionnement général

En comparant les systèmes de suivi des exploitations familiales de chaque organisation, les participants ont dégagé un certain nombre de généralités sur le fonctionnement d'un système paysan de suivi des exploitations familiales.

Un système paysan de suivi des exploitations familiales (EF) repose sur trois niveaux, chacun ayant sa propre utilisation des informations générées par le système:

1. l'exploitation familiale⁵
2. le niveau intermédiaire (groupement, coopérative, association)
3. le niveau faîtier (fédération, confédération, ...)

NIVEAU	UTILISATION
EXPLOITATION FAMILIALE	<ul style="list-style-type: none">✓ Planification✓ Aide à la décision
INTERMÉDIAIRE	<ul style="list-style-type: none">✓ Identification des besoins et adaptation des services aux EF✓ Planification des actions✓ Intermédiation avec d'autres acteurs au niveau local
FAÎTIER	<ul style="list-style-type: none">✓ Identification des besoins et adaptation des services aux OP membres✓ Elaboration de recommandations politiques✓ Intermédiation avec d'autres acteurs au niveau macro

On peut par ailleurs distinguer quatre étapes principales qui se déroulent à chaque niveau d'un système paysan de suivi des EF :

1. La collecte ou la consolidation des données
2. Le traitement des données
3. La restitution des informations/analyses
4. L'utilisation des informations/analyses

Le niveau de l'exploitation familiale est le niveau principal de collecte. Les exploitations familiales sont d'ailleurs les principaux acteurs de la collecte via l'utilisation de registres ou carnets qui sont complétés tout au long de la saison culturale. Les EF sont accompagnées par le niveau intermédiaire (par les animateurs ou promoteurs) tant sur le plan de la collecte des informations que de l'évaluation par la famille de ses performances.

Le niveau intermédiaire (les groupements, associations, coopératives) est le premier niveau de consolidation des informations collectées dans les exploitations familiales. Souvent, les informations sont saisies dans un tableur de calcul. Le niveau faîtier accompagne le niveau intermédiaire en fournissant un cadre minimal d'harmonisation pour la collecte, la saisie et l'analyse des données.

⁵ Les entités suivies par les organisations sont les familles. Au Sénégal, chaque famille compte généralement plusieurs ménages, trois en moyenne. Au Burundi et en RDC, une famille représente un ménage.

Le niveau faitier représente le second niveau de consolidation des données. Cette consolidation peut être réalisée par filière, par zone géographique ou encore globalement. Un accompagnement externe peut être recherché mais le processus est aux mains de l'organisation.

PRÉSENTATION DES SYSTÈMES MIS EN PLACE PAR LA FONGS ET LA CAPAD

Les systèmes de suivi des exploitations développés par les organisations présentes ont été présentés et discutés tout au long de l'atelier. Les paragraphes ci-dessous tentent d'en résumer les principaux aspects. Par ailleurs, un tableau décrivant les principales étapes et mécanismes du système de chaque organisation a été construit collectivement et est fourni en annexe.

Le système de suivi des exploitations familiales de la FONGS

Contexte de mise en place du système et objectifs

La FONGS est engagée dans le suivi des exploitations familiales depuis plus de 15 ans. En 2006, une réorientation importante a été effectuée : alors que plus de 10.000 exploitations familiales étaient suivies (dans la poursuite d'un objectif d'exhaustivité), il a été décidé de réduire ce nombre à environ 800 afin d'affiner le système et d'être plus en mesure de traiter les informations collectées et d'en tirer les enseignements pour améliorer le plaidoyer mené par la FONGS. Depuis lors, grâce à une bonne appropriation par les associations membres, ce nombre a augmenté avec près de 2000 exploitations familiales suivies.

Les trois principaux objectifs du système de suivi sont les suivants :

- Accompagner les transformations des exploitations familiales par le biais d'un appui-conseil de proximité ;
- Permettre aux associations membres d'ajuster leurs services et stratégies ;
- Renforcer le plaidoyer (argumentaire) mené par la FONGS.

Modalités du système

Le suivi des exploitations est intégré aux activités menées par les associations membres de la FONGS. Chaque association suit entre 10 et 40 familles. Celles-ci sont volontaires, c'est-à-dire qu'elles acceptent d'être suivies et de constituer une assemblée de famille (un cadre avec tous les membres de la famille pour établir les informations nécessaires au suivi) et sont choisies selon les priorités et activités de l'association et selon une typologie pour assurer la diversité des situations.

Le système de suivi est basé en priorité sur le conseil aux familles. Il doit en effet permettre aux familles d'évaluer et d'améliorer leur situation, la finalité du système étant l'accompagnement de la transformation des exploitations familiales. Celles-ci sont suivies par des animateurs endogènes (=membre d'un groupement, volontaire, qui maîtrise l'écriture et qui est formé pour le suivi) choisis par les familles afin d'assurer la confiance nécessaire à l'échange d'informations. Un animateur suit en moyenne cinq familles, à raison de deux visites par campagne au minimum.

Les informations sont collectées au sein d'un carnet de famille et le premier traitement de ces données est réalisé avec l'animateur lors d'une assemblée de famille. L'outil d'analyse utilisé est le « bilan simplifié ». Celui-ci renseigne sur les caractéristiques de la famille, les résultats bruts de la production sur une famille, les charges de productions, les dépenses familiales et l'autoconsommation. Les originalités de l'outil, par rapport au conseil de gestion « classique », tient au focus sur l'indicateur du taux de couverture (autonomie alimentaire de l'EF : sa capacité à vivre et

se soigner à partir de ses revenus nets de l'agriculture et de l'élevage), l'interprétation et la restitution immédiates de cet indicateur dans le cadre familial, et la prise en compte des revenus et dépenses non agricoles et de l'autoconsommation. Le bilan permet de calculer plusieurs indicateurs caractérisant les exploitations (voir tableau ci-dessous). Au niveau de chaque association, un animateur coordinateur est chargé de compiler les données de toutes les exploitations suivies au sein d'une fiche de synthèse (base de données Excel généralement). Une analyse est réalisée annuellement sur base de ces données pour évaluer les performances des EF et mettre en évidence les facteurs explicatifs. Des restitutions sont organisées lors d'assemblées villageoises afin de valider les résultats et de discuter des stratégies à développer. Une restitution annuelle au CA de l'association permet une appropriation des résultats et in fine l'adaptation des services de l'association et l'identification des besoins de mise en relations pour les EF.

Les synthèses produites dans chaque association remontent ensuite au niveau de la fédération qui compile les informations dans une base de données unique. Une analyse est réalisée annuellement par zone agro-écologique et au niveau global. Une restitution de cette analyse au CA de la fédération permet son appropriation. Un rapport de plaidoyer est ainsi généré et la vision et le plan stratégique de la fédération peuvent être adaptés.

Il faut aussi noter que les restitutions aux différents niveaux ont aussi comme fonction la descente d'informations (liées au suivi et autres).

Indicateurs issus du bilan simplifié	Signification	Calcul	Unité
TAUX DE COUVERTURE	Capacité de la famille à se nourrir et se soigner	Valeur nette de la production/dépense familiale mensuelle	Mois (et jours)
RATIO D'ÉLEVAGE	Degré d'intégration de l'agriculture et de l'élevage	Valeur production animale/valeur brute totale	%
RATIO DES CHARGES DE PRODUCTION	Diagnostic sur les choix de gestion	Total charges/valeur brute totale	%
TAUX D'INSERTION AU MARCHÉ	Degré de monétarisation de l'EF	Production commercialisée/production totale (en valeur)	%
DÉPENDANCE ALIMENTAIRE PAR RAPPORT AU MARCHÉ	« Souveraineté alimentaire » de la famille	Alimentation achetée/alimentation produite (en valeur)	%
DÉPENSE ALIMENTAIRE QUOTIDIENNE PAR PERSONNE	Mode de vie	Dépense annuelle/ (365*bouches à nourrir)	Francs

Le système de suivi des exploitations familiales de la CAPAD

Contexte de mise en place du système et objectifs

Pour la CAPAD, le premier essai de mise en place d'un système de suivi des exploitations membres remonte à 2007 et s'inscrit au départ dans une optique d'amélioration de suivi-évaluation de son plan stratégique, souhaitée par les bailleurs. Après avoir essuyé deux échecs, liés essentiellement à la conception de la base de données, un nouveau système a été développé depuis 2012.

Ce système est organisé autour de deux grands « volets » associés à des usages spécifiques :

- Identification des membres. Il s'agit de recenser tous les trois ans la totalité des membres (environ 20.000) afin de mieux connaître leurs réalités et besoins et d'adapter en fonction le plan stratégique de la CAPAD. Un objectif connexe est aussi d'améliorer la perception des cotisations.
- Suivi des campagnes agricoles (bilan-planification). Il s'agit d'un suivi saisonnier concernant un nombre plus réduit d'exploitations, afin d'évaluer la campagne passée et de planifier la campagne à venir. L'objectif est d'organiser et d'améliorer les opérations économiques collectives développées au sein des coopératives (achats groupés d'intrants, mise en marché collective, transformation) tout en apportant un appui-conseil aux exploitations. La mesure d'impact des services rendus par les coopératives est également un objectif poursuivi.

Le système doit également fournir des arguments pour les négociations commerciales et politiques menées par la CAPAD.

Modalités du système

Identification des membres

L'identification des membres est prévue tous les trois ans et se base sur un questionnaire reprenant des informations sur la localisation de l'exploitation, l'identité des membres du ménage, les principales cultures développées, le cheptel, les équipements, les terres et les contraintes principales et besoins en appui. Ce sont les leaders des coopératives qui sont chargés des enquêtes auprès de chaque exploitation. Les données sont d'abord collectées sur des fiches papier et sont ensuite encodées par les employés de la CAPAD dans une base de données centralisée, ce qui permet leur traitement au niveau central.

Suivi des campagnes agricoles

Remarque : il faut noter ici que le système de suivi saisonnier des exploitations est encore dans sa phase pilote.

Les familles suivies sont des familles volontaires qui bénéficient des services économiques rendus par leur coopérative. Elles sont actuellement au nombre de 2000. Les « promoteurs économiques » et agronomes des coopératives, employés par la CAPAD, sont en charge de la collecte des données sur base de fiches papier qui sont ensuite encodées dans la base de données centrale. Ces données concernent la production de la saison écoulée et les intentions d'emblavement. Chaque coopérative peut ainsi déduire les volumes de production à commercialiser pour la campagne à venir, les quantités d'intrants nécessaires et les besoins en trésorerie (et donc les besoins en crédit de campagne).

Récemment, la CAPAD a introduit des registres dans les familles suivies (phase pilote avec 95 exploitations appartenant à 19 groupements membres de 4 coopératives). Celles-ci remplissent ces registres au fil de la saison afin de consigner les informations concernant, pour chaque culture, les parcelles, surfaces emblavées et les opérations culturales. Ce sont les promoteurs économiques ou les leaders des coopératives qui accompagnent les exploitations suivies. L'objectif est, au-delà de l'amélioration de la qualité (aide-mémoire) des données nécessaires à l'opérationnalisation des services économiques au niveau des coopératives, l'apport d'un conseil aux exploitations suivies. Les registres sont en effet conçus de manière à permettre une estimation rapide des besoins en intrants et crédit en début de campagne, et à un calcul des coûts et marges en fin de campagne, avec une comparaison par rapport aux prévisions. Il est prévu qu'un bilan collectif soit organisé annuellement au sein de chaque groupement, afin d'évaluer ensemble la campagne agricole et les stratégies à mettre en place, et de transmettre ces analyses au niveau de la coopérative.

ELÉMENTS DE RÉFLEXION

Ce chapitre synthétise quelques aspects des systèmes de suivi des EF qui ont été discutés par les participants et qui continueront à faire l'objet d'une réflexion à l'avenir. Ce résumé n'est bien entendu pas exhaustif...

L'importance de l'appropriation du système par les différents niveaux

Les participants ont souligné l'importance de l'appui-conseil apporté aux familles pour que celles-ci s'approprient le dispositif de suivi. C'est grâce à l'intérêt propre des familles dans le suivi que la durabilité du système est assurée ainsi que l'authenticité des informations fournies. La confiance dans les animateurs qui encadrent le processus est également essentiel. L'appui-conseil devrait constituer un objectif prioritaire de tout système de suivi des exploitations familiales. Le conseil apporté directement lors de la collecte des données ainsi que le lien avec les services rendus par le niveau supérieur (association, coopérative) favorisent la motivation des familles.

Au-delà des familles, il faut également que chaque niveau de l'organisation paysanne puisse s'approprier le dispositif en utilisant les informations générées par le suivi; cela suppose une restitution des informations et des analyses à chaque niveau.

Type d'appui-conseil

Bien souvent, l'appui-conseil est réalisé sur base de comptes d'exploitation simplifiés (« conseil de gestion »). La FONGS se distingue de ce schéma puisqu'elle intègre dans son outil de conseil aux familles -le bilan simplifié- des données qui dépassent le cadre agricole afin de considérer la stratégie de la famille dans son ensemble. Il s'agit notamment des dépenses et des revenus non agricoles, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur la situation financière de la famille. Dans certaines régions du Sénégal, les exploitations familiales dépendent en effet largement d'activités non agricoles, il a donc été jugé essentiel de les prendre en compte. Mais ce genre d'informations nécessite de gagner la confiance des familles pour qu'elles acceptent de partager des informations considérées comme privées. Par ailleurs, une organisation peut ne pas être confortable dans le fait de mettre en évidence les difficultés de la famille lorsqu'elle n'a pas de solution immédiate à proposer. Les participants ont jugé que chaque organisation devait construire son système de suivi progressivement, selon le contexte qui lui est propre, et qu'il n'existait pas de système universel. Cependant, l'idée d'indicateurs transversaux, communs à toutes les OP, pourrait faire son chemin. Les bailleurs en font la demande, l'initiative et le choix de ces indicateurs devrait venir des OP elles-mêmes, dans la mesure où un indicateur n'est jamais neutre.

La durabilité du système

On l'a dit, la durabilité d'un système de suivi des exploitations repose avant tout sur l'appropriation du dispositif par les familles et les autres niveaux de l'organisation paysanne. Mais les aspects économiques sont également centraux pour la durabilité d'un système de suivi.

Les coûts d'un système ne sont pas toujours évidents à comparer, selon les étapes du suivi qui sont ou non prises en compte (formation des animateurs, ateliers de restitution, gestion de la base de données, etc.). Cependant, on peut constater que les systèmes de suivi dépendent actuellement en grande partie des subventions des bailleurs. Une réflexion est donc à mener à ce niveau.

A ce titre, un aspect abordé durant l'atelier concerne le statut des animateurs qui collectent les données et accompagnent les exploitations. A la FONGS, ces animateurs sont « endogènes », c'est-à-dire qu'ils sont membres des associations qui mènent le suivi. Ceux-ci sont bénévoles (non salariés) mais peuvent bénéficier d'un dédommagement par exploitation suivie. Cela assure un suivi minimum même en cas d'absence de financement de la FONGS. En comparaison, il semble moins durable de confier cette tâche à des employés de la faïtière, en raison du coût plus élevé que cela génère et parfois de la dépendance directe au bailleur qui prend en charge ces employés. La formation des animateurs reste dans tous les cas un poste de dépenses important.

Un autre aspect abordé concernant la durabilité est la perspective d'une implication financière des pouvoirs publics au vu du service d'appui-conseil qui devrait être considéré comme service public. Mais un préalable est l'existence d'un système efficace et faisant intervenir une masse critique.

L'outil informatique

Lorsque le nombre de données et de familles suivies devient conséquent, l'utilisation de l'outil informatique devient incontournable.

La CAPAD a fait le choix de développer une base de donnée unique mais accessible de manière décentralisée. L'objectif est de pouvoir encoder à tout moment et à partir de tout poste de travail les données collectées, y compris sans connexion à internet. C'est lors de la connexion à internet que la mise à jour de la base de données centrale est effectuée. Mais ceci n'est pas sans poser de difficultés techniques. Il faut également concevoir des outils d'analyse de la base de données, qui soient accessibles au plus grand nombre sans nécessiter de spécialistes. Enfin, l'outil doit être flexible pour pouvoir évoluer au fil du temps et des priorités et l'organisation paysanne doit rester autonome dans son utilisation. C'est à ces contraintes que la CAPAD a été confrontée par le passé ; elle tente d'y remédier avec l'appui du CSA.

A l'inverse, la FONGS a jusqu'ici peu investi dans le développement de l'outil informatique, préférant favoriser l'ancrage paysan du système de suivi. La saisie informatique des données est normalement réalisée au niveau des associations qui ont été formées pour cela. Mais certaines ne sont pas informatisées (parfois sans accès à l'électricité) ou n'ont pas les capacités ; dans ce cas ce sont les niveaux supérieurs qui prennent en charge la saisie. La consolidation des données et leur analyse prend beaucoup de temps, mais ceci est considéré comme un mal nécessaire. Le nombre d'informations saisies a été réduit aux indicateurs jugés nécessaires afin de limiter ce temps.

De ces deux exemples contrastés, on peut retenir que l'outil informatique permet, si tout va bien, de gagner un temps précieux pour l'encodage, le partage et l'analyse des données. En contrepartie, il peut être coûteux à mettre en place et est parfois développé trop rapidement sans réelle appropriation par les organisations paysannes ; il peut de ce fait conduire à une dépendance à des acteurs externes voire même à un gaspillage de ressources lorsque l'outil est inadapté. Il est évident qu'avant de concevoir tout outil informatique, les informations recherchées aux différents niveaux doivent être clairement identifiées et que la priorité doit être mise sur l'autonomie dans l'utilisation.

Quelques contraintes récurrentes

L'échantillonnage

La question de l'échantillonnage se pose un jour ou l'autre dans le développement d'un système de suivi des exploitations, dans la mesure où un suivi exhaustif est rarement possible. Un prérequis est bien sûr le caractère volontaire des familles suivies, mais qu'en est-il des autres critères ? Dans le cas de la FONGS, ce sont les associations qui identifient les familles à suivre en fonction de leurs priorités ; il s'agit souvent des exploitations qui bénéficient des services rendus afin de pouvoir évaluer l'impact. La même approche est suivie à la CAPAD puisque ce sont les familles qui bénéficient des services économiques rendus par les coopératives (il s'agit d'une condition nécessaire à l'opérationnalisation de ces services). Lorsque ce nombre augmente, et sur base de la connaissance accrue des membres grâce au suivi, une typologie peut être établie pour affiner l'échantillon suivi. Mais il est peu réaliste de vouloir un échantillon représentatif dès la mise en place d'un système de suivi des exploitations.

L'analphabétisme

L'analphabétisme est une contrainte récurrente dans le suivi des exploitations familiales. L'implication du membre de la famille le mieux alphabétisé, un enfant par exemple, peut permettre de dépasser cette contrainte. Mais l'analphabétisme reste un frein important.

ELÉMENTS DE CONCLUSION

L'atelier a permis des discussions approfondies sur les différents systèmes de suivi développés par les organisations paysannes présentes. Par l'exercice de partage et de comparaison, il a favorisé l'explicitation du fonctionnement mais surtout des choix à la base des différents systèmes de suivi.

Au-delà des aspects techniques et stratégiques, l'angle d'approche des systèmes de suivi des exploitations aura aussi permis aux organisations de mieux comprendre les contextes dans lesquels elles évoluent, leurs contraintes respectives et leur fonctionnement et articulation entre les différents niveaux de structuration.

Ce document de capitalisation n'est qu'une synthèse incomplète des discussions qui ont eu lieu durant l'atelier et les participants se sont entendus sur le fait qu'une capitalisation et un partage au sein de chaque organisation était essentiel pour poursuivre l'amélioration des systèmes respectifs. Il a également été convenu que cet atelier de partage ne constituait qu'une première étape d'un processus d'échange que le CSA souhaite continuer à soutenir.

ANNEXES

Liste des participants

CAPAD	Annick SEZIBERA	Secrétaire générale
	Richard NAIKUMANA	Chargé du Suivi-évaluation
	Shamim MUHITEKA	Chargée du Financement rural
	Pierre Claver NAHAYO	Chargé du Développement filière pomme de terre
FONGS	Nadjirou SALL	Secrétaire général
	Papa Assane DIOP	Appui-technique
LOFEPACO	Mami KAVIRA KYAKIMWA	Chargée de programme
CSA	Alex DANAU	Chargé de programme
	Julie FLAMENT	Chargée de projets

Programme de l'atelier

03/02/14	Les systèmes de suivi des EF mis en place par les organisations participantes : contexte, stratégies, fonctions, structure et organisation, principaux enseignements et coûts
04/02/14	Les outils des systèmes de suivi des EF mis en place par les organisations participantes
	Focus sur l'outil informatique
05/02/14	Visite des membres d'une coopérative ayant instauré un suivi par le biais de carnets de famille
	Eléments de définition d'un système de suivi des exploitations familiales
	Comparaison des trois systèmes
06/02/14	Visite des membres d'une coopérative ayant instauré un suivi par le biais de carnets de famille
	Comparaison des trois systèmes (suite)
	Débriefing des visites
	Perspectives et évaluation de l'atelier

Fonctionnement des systèmes de la FONGS, de la CAPAD et de la LOFEPACO

Le fonctionnement des systèmes de suivi des exploitations familiales de la FONGS, de la CAPAD et de la LOFEPACO a été décrit de manière détaillée, pour chaque niveau et chaque étape identifiés.

Finalité	<i>Favoriser les transformations des EF</i>	<i>Autonomisation des EF</i>	<i>Gestion rationnelle des EF</i>
NIVEAU 1 : EXPLOITATION FAMILIALE			
	FONGS	CAPAD	LOFEPACO
Collecte			
QUI	animateur endogène	famille (+accompagnement par promoteur)	famille
QUOI	par EF: revenus agro-sylvo-pastoraux et non agricoles, dépenses alimentaires et de santé	par filière: coûts et période des opérations agricoles, production, commercialisation (prix, quantités), aléas, attentes par rapport au groupement	par EF (et pour chaque filière): dépenses agricoles, production,
COMMENT	assemblée de famille	tenue du registre	tenue du cahier
Traitement			
QUI	animateur endogène	promoteur économique	animateur de proximité
QUOI	taux de couverture des besoins alimentaires et de santé	compte de résultats par filière et performances	marges
COMMENT	bilan simplifié de l'EF	calcul (produits-charges, production/surface)	compte d'exploitation
Restitution			
QUI	animateur endogène	promoteur économique	animateur aux familles
QUOI	taux de couverture	compte de résultats par filière et performances	résultats d'exploitation
COMMENT	assemblée de famille	réunion promoteur-famille	concertation famille-animateur
Utilisation			
QUI	familles	EF	EF
QUOI	aide à la décision	planification	planification, aide à la décision
COMMENT	restitution en assemblée de famille et suivi par animateurs, processus interne dans chaque famille	processus interne dans chaque famille	concertation famille+animateur, processus interne dans chaque famille

NIVEAU 2 : INTERMEDIAIRE			
	FONGS	CAPAD	LOFEPACO
Consolidation			
QUI	pool d'animateurs endogène par association	promoteurs économiques et comité des groupements	chargé de programme par filière
QUOI	fiches familles	informations quantitatives et qualitatives	fiches familles
COMMENT	saisie dans Excel	saisie dans Excel	saisie dans Excel des fiches papier
Traitement			
QUI	pool d'animateurs endogènes par association	promoteurs économiques	chargé de programme par filière et animateurs de proximité
QUOI	calcul de tendances, moyennes (indicateurs)	indicateurs	indicateurs
COMMENT	atelier de traitement par association	calcul Excel par chaque promoteur	calcul Excel
Restitution			
QUI	pool d'animateurs endogène par association	comité exécutif du groupement	animateurs des CERA et de LOFEPACO
QUOI	performances des EF et facteurs explicatifs	évaluation de la campagne agricole	évaluation de la campagne agricole et
COMMENT	conseil d'administration par association	réunion du groupement	réunion de partage du CERA par filière
Utilisation			
QUI	pool d'animateurs endogène par association	comité exécutif du groupement	animateurs des CERA et de LOFEPACO
QUOI	adaptation des services et identification des besoins de mise en relations pour les EF	planification des activités du groupement	planification des activités de chaque filière/zone
COMMENT	conseil d'administration par association	réunion du groupement	réunion de partage du CERA par filière

NIVEAU 3 : FAÏTIER			
	FONGS	CAPAD	LOFEPACO
Consolidation			
QUI	coordination régionale et secrétariat général national	secrétariat exécutif	secrétariat général
QUOI	bases de données associatives et rapports associatifs	base de données nationale	rapports par filière du chargé de programme
COMMENT	constitution d'une base de données nationale unique et de rapports par ZAE	saisie dans Access par agents internes	constitution d'une base de données par filière
Traitement			
QUI	comité de pilotage élargi (organe de planification national: équipe technique nationale et coordinateurs)	secrétariat exécutif	équipe technique
QUOI	indicateurs (à partir de base de données et rapports)	indicateurs	indicateurs par filière
COMMENT	analyse collective par zone AE et atelier national	analyse avec logiciel statistique (SPSS)	analyse avec Excel
Restitution			
QUI	bureau exécutif	secrétariat exécutif	secrétaire exécutive
QUOI	résultats consolidés au niveau national (indicateurs et enseignements)	résultats	résultats par filière
COMMENT	conseil d'administration de la fédération	comité exécutif de CAPAD et présidents des coopératives	conseil d'administration
Utilisation			
QUI	conseil d'administration et secrétariat général	comité exécutif	conseil d'administration
QUOI	adaptation des services aux associations, recommandations politiques	adaptation/ajustement des services, plaidoyer	nouvelles orientations des projets, planification, arguments pour le plaidoyer
COMMENT	adaptation des instruments (vision, projets, plan stratégique,...) et production d'un rapport de plaidoyer (rapport de synthèse d'étape)	documents de planification, documents de plaidoyer	rapport stratégique, plan de plaidoyer